

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil municipal du lundi 4 novembre 2019

Le conseil municipal de Mérignac s'est réuni hier soir. En ouverture de séance le président de Bordeaux Métropole, Patrick Bobet, a rappelé les enjeux et projets métropolitains. Alain Anziani, Maire de Mérignac, a souhaité revenir sur les débordements qui se sont déroulés dans la nuit du 31 octobre et marquer sa plus grande fermeté face à ce type d'incidents. Le rapport d'orientations budgétaires 2020 a ensuite occupé une place essentielle dans les échanges de cette séance marathon qui a duré plus de cinq heures. La création d'une « ligne verte » dans le budget de la Ville traduit la volonté de donner une plus grande lisibilité aux engagements financiers sur la transition écologique.

Le président de Bordeaux Métropole, Patrick Bobet, a ouvert cette séance. Il a répondu aux questions des élus mérignacais. Mobilité, stade nautique, prolongement de la ligne A, aire de grand passage...les sujets traités en collaboration avec la métropole sont nombreux. Alain Anziani et Patrick Bobet ont rappelé les vertus de la cogestion et l'innovation que représente la mutualisation à la carte.

Délinquance : concilier fermeté et prévention

Le Maire de Mérignac a souhaité démarrer les échanges en revenant sur les incidents qui ont eu lieu dans la nuit du 31 octobre dans les quartiers de Beaudésert et du Clos Montesquieu. Cinq personnes ont été interpellées. Alain Anziani a indiqué qu'il observerait la plus grande fermeté face à ce type de débordements. En parallèle, un renforcement des actions liées à la prévention et à la tranquillité publique est en cours : le dispositif « Participation citoyenne » s'appuyant sur 22 référents volontaires est lancé, ainsi que le recrutement de policiers municipaux. L'effectif actuel de la police municipale est de 20, l'objectif est de passer à 33 agents fin 2020.

Orientations budgétaires : une gestion saine et efficace au service des habitants

Depuis 2011 les taux de fiscalité sont restés stables (20.74% taux TH, 28.72% taux TFPB, 60.65% taux TF non bâtie).

De 2014 à 2017, les collectivités ont été associées au redressement des finances publiques. Sur la période du mandat, de 2014 à 2020 la commune aura perdu plus de 25 M€ de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Les orientations budgétaires 2020 sont marquées par :

- Un engagement fort pour la transition écologique avec « **la ligne verte** » qui pèsera 8.4 M€ dans le BP,
- **Le développement des services à la population** dans un cadre contraint, notamment en matière d'éducation, de tranquillité publique et de solidarité,

- **Une politique d'investissement ambitieuse** avec une cible de dépenses d'équipement à 19 M€,
- **Une maîtrise de la dette**, qui permet de préserver l'avenir et la capacité d'investir

Une « ligne verte » pour quoi faire ?

La création d'une « ligne verte » dans le budget de la Ville traduit la volonté de donner une plus grande lisibilité aux engagements financiers sur la transition écologique. Mérignac est pionnière sur la voie du développement durable depuis de nombreuses années. Il s'agit également d'établir des points de référence et des objectifs pour les années à venir, et de fixer des paliers à atteindre pour chaque exercice budgétaire nouveau. Un montant total de 8.4 M€ est dédié aux actions liées à l'énergie, la nature en ville et le zéro déchet / zéro plastique

- **5.5 M€ sont fléchés au profit de 3 axes : la production et la consommation durable de l'énergie, le renforcement de la nature en ville et les actions en faveur du zéro déchet / zéro plastique.**

Depuis 2016 Mérignac est engagée dans une démarche d'achat responsable de l'énergie : 73% de l'électricité consommée par la ville est renouvelable et 7 bâtiments municipaux sont alimentés en énergie verte.

L'objectif est également de développer les installations photovoltaïques permettant de réduire la facture énergétique et de réaliser la première expérience d'autoconsommation collective de la Métropole. Le groupe scolaire Jean Jaurès, la crèche du Burck et le groupe scolaire Ferdinand Buisson sont déjà en revente totale. En 2020 des installations sont prévues au Relais des solidarités, au pôle d'équipements publics du Burck ainsi qu'à celui de la Glacière.

L'optimisation de l'éclairage public va se poursuivre. 25% du patrimoine aura fait l'objet d'une modernisation sur ce mandat, pour un budget annuel de 300 000 €. En 2017, le plan économies d'énergies a conduit à une extinction de l'éclairage public entre 1h30 et 5h et un renouvellement des matériels permettant de dégager 50% d'économies. Plus de 6 M€ auront été investis pour moderniser le réseau d'éclairage. En 2020, des lanternes LED ou bi-puissance seront installées sur 600 points. L'intégralité de l'éclairage public sera alimentée par énergie verte.

2238 arbres ont été plantés entre 2014 et 2019 et 12 nouveaux parcs et squares ont vu le jour sur cette même période. Le déploiement de toitures végétalisées pour lutter contre l'effet îlot de chaleur permet de réduire la température. La Maison de la petite enfance dispose déjà d'une toiture végétalisée. La ville poursuivra ses efforts en équipant la Maison des Habitants de la Glacière et le groupe scolaire de Chemin Long.

- **2.9 M€ destinés aux actions menées conjointement avec Bordeaux Métropole**
Dans le cadre du CODEV et du plan vélo, 2.3 M€ sont prévus en 2020 pour la liaison cyclable Mondésir/ Centre-ville, le stationnement vélo, la Maison du vélo et des mobilités, les pistes cyclables rue Volta, Argonne, et le jalonnement des itinéraires intercommunaux.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 - 06 27 52 48 69 - v.bougant@merignac.com